

TOUTES ET TOUS ensemble pour l'égalité au travail !



le 8 mars, on arrête tout pour conquérir l'égalité salariale !

28 %, c'est aujourd'hui l'écart de salaire entre les femmes et les hommes :

- « A travail de valeur égale, salaire égal » : c'est reconnaître la qualification comme la base du salaire et non les compétences, comme le souhaite le patronat pour maintenir les bas salaires. Maintenir les diplômes nationaux et les qualifications renforce les droits de toutes et tous.
- L'égalité salariale permettrait de gagner 5,5 milliards de cotisations sociales en plus et donc de financer en partie la revendication de la retraite à 60 ans (voire moins selon la pénibilité).

82 % des emplois à temps partiel sont tenus par des femmes :

- En France une femme active sur 3 est à temps partiel
- La réduction du temps de travail à 32h (sans baisse de salaire) permettrait de travailler mieux, de travailler toutes et tous et de passer les temps partiels imposés en CDI à temps plein.

63 % des salarié·e·s payé·es au SMIC sont des femmes :

- L'augmentation du SMIC est donc primordiale !
- Appliquer la revendication CGT d'un SMIC à 2000 € brut profiterait à toutes et tous.

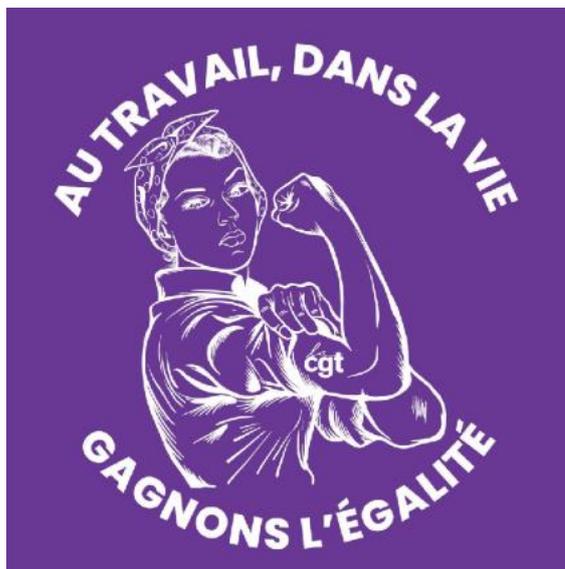
40 % de moins sur la pension, c'est ce que touchent les femmes en moyenne

- En intégrant la pension et les droits familiaux, l'écart est ramené à 29 %.
- Les femmes partent en moyenne 1 an plus tard que leurs collègues masculins.

Le 8 mars sera #UnJourSansNous, mais avec vous : pour gagner l'égalité au travail et dans la vie, on arrête tout. Toutes et tous en grève et en manifestation !

Brive la Gaillarde :

9h00 à 12h00 : Stand devant le théâtre avec rassemblement à 11h00



Tulle :

9h00 à 12h00 : Stand devant le théâtre avec rassemblement à **11H00** puis marche jusqu'au « Coin des Clampes » pour une action symbolique.

#UNJOUR SANSNOUS



Travail, salaire, retraite : l'égalité n'attend plus !



Travailleuses : la triple peine

Malgré des décennies de luttes, l'égalité entre les femmes et les hommes au travail est encore loin d'être réalité. Les femmes salariées gagnent toujours en moyenne un quart de moins que les hommes. Si l'on prend en compte les privé-es d'emploi, cet écart grimpe à 30 %.

Pourquoi ?

Parce que les femmes subissent davantage le temps partiel imposé (8 postes à temps partiel sur 10 sont occupés par des femmes).

Elles sont plus nombreuses dans les métiers moins payés et leur dérou-

lement de carrière est souvent bloqué. En effet, à l'arrivée d'un enfant, ce sont encore les femmes qui mettent le plus souvent leur carrière entre parenthèses : une femme sur deux réduit ou interrompt son activité, contre seulement un homme sur neuf.

Et à la retraite ? Ces inégalités se payent cash !

Les femmes retraitées touchent en moyenne 40 % de moins que les hommes.

Près d'une femme sur deux perçoit une pension inférieure à 1000 euros brut par mois.

Les femmes travaillent 8 mois de plus, en moyenne, que les hommes avant de pouvoir partir.

38 % des femmes quittent le travail avec une carrière incomplète et elles subissent la décote.

Conséquences ? Les femmes retraitées sont plus souvent dans la pauvreté, dépendantes financièrement et en difficulté pour accéder aux soins médicaux. Quitter un conjoint violent devient encore plus compliqué quand on ne peut pas subvenir à ses besoins.

La réforme des retraites de 2023, un coup de massue de plus pour les femmes !

Les femmes sont les premières touchées par l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de départ et l'aggravation de la décote. La majoration de durée d'assurance pour enfant (MDAE) ne compense pas la perte des annuités requises, encore moins avec les annuités supplémentaires prévues par la réforme 2023, alors que 95 % des congés parentaux sont pris par les femmes.

Pourtant, la mobilisation contre cette réforme a été massive et nous continuons à exiger son abrogation !

Le 8 mars, on se lève et on manifeste pour :

- **L'égalité salariale** et la reconnaissance de nos métiers ;
- **L'abrogation de la réforme des retraites** de 2023 ;
- **La retraite à 60 ans**, sans décote, avec un minimum à 2000 euros ;
- **La prise en compte des années de maternité** et des temps partiels imposés ;
- La **réindexation des retraites** sur les salaires et non sur l'inflation ;
- Le retour à un **calcul de la pension sur les 10 meilleures années** (et non 25) ;
- **La suppression de la décote** et la prise en compte des carrières hachées ;
- **La revalorisation des pensions** des femmes retraitées.

**Le 8 mars, sera
#UnJourSansNous :
pour gagner l'égalité
au travail et dans la vie,
on arrête tout.**

